

# LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°348 | Octobre 2017

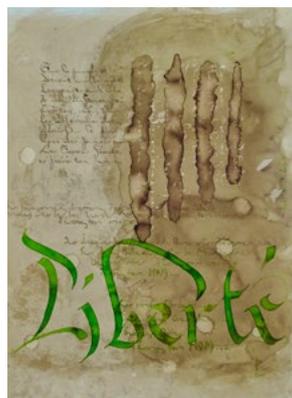
## DOSSIER ..... L'agriculture

# ZOOM

## Maison de La Bresse

### Calligraphie contemporaine, Jeannine Richard

Des tableaux artistiques, des messages inspirants, de magnifiques calligraphies d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, l'exposition de Jeannine Richard se découvre à plusieurs niveaux, selon vos centres d'intérêt et le temps que vous y consacrerez ! L'artiste sera présente et fera des démonstrations dimanche 15, mercredi 25 et dimanche 29 octobre.



Une autre exposition, « Calligraphie beauté d'écrire », vous donnera toutes sortes d'explications sur cet art.

### Calligraphie japonaise

Dans l'autre salle de la Maison de La Bresse, de magnifiques kakémonos et tableaux de calligraphie japonaise vous attendent : ils ont été prêtés par Durbuy, notre ville amie de Belgique, elle-même jumelée à la ville japonaise d'Hanyu, d'où viennent la plupart de ces œuvres.

*Expositions ouvertes du lundi au vendredi, 15h-18h, samedi et dimanche, 10h 30-12h 30 et 15h-18h.*

### Vos rendez-vous

**Démonstration et animations avec Jeannine Richard :** 15, 25 et 29 octobre 15 h-18 h.

**Atelier de rééducation à l'écriture (graphothérapie),** jeudi 2 novembre, 16 h, avec Anne Boulanger, graphologue et rééducatrice en écriture. Pour enfants et parents : apprenez les bons gestes pour améliorer votre écriture.



**Stage d'initiation à la calligraphie chinoise,** avec Annie Tremsal, qui a étudié la calligraphie chinoise auprès de maîtres chinois. Dimanche 22 octobre, 14 h 30-17 h 30. Sur réservation, places limitées (15 € par personne, matériel compris).

**Histoire de l'écriture, conférence à 3 voix :** jeudi 19 octobre, 20h. Aurore Grandidier, spécialiste des écritures babyloniennes, Annie Tremsal, spécialiste des calligraphies chinoises, et Xavier Battistella vous proposent trois points de vue complémentaires sur l'histoire de l'écriture. Si les mots d'acadien, de cunéiforme, de pictogramme, d'idéogramme, d'alphabet phénicien vous sont un peu étrangers, c'est normal : cette passionnante plongée dans l'une des plus belles histoires de l'humanité vous les fera découvrir avec simplicité.

**Graphologie et expertise en écriture :** jeudi 2 novembre, 18h. Anne Boulanger, graphologue et experte judiciaire en documents et écriture, dévoilera quelques-unes des facettes de la graphologie, cette science humaine autour de laquelle tournent de nombreux fantasmes. Elle parlera de ce qui distingue graphologie et expertise en écriture, autre spécialité utilisée notamment devant les tribunaux.



**NOUVEAU SUR**

[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

Désormais, vous pouvez trouver les arrêtés de circulation sur le site officiel [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr), rubrique « docs à télécharger ».

**Page Facebook**

La ville de La Bresse a désormais sa page Facebook. Vous y trouverez au quotidien l'actualité de la ville (événements, rendez-vous), des informations pratiques (travaux, coupures de route, déneigement...), des offres d'emploi...

Complémentaire du bulletin municipal, cette page complète celles de la Maison de La Bresse et du Festival de sculpture Camille Claudel, ainsi que celle de l'Office de Tourisme.

Pensez à aimer (liker) la page !

# EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

Même si la rentrée 2017 est déjà derrière nous depuis un bon mois, et afin de clarifier les choses, je voudrais revenir sur les rythmes scolaires. Dans le bulletin de septembre, vous avez pu lire et connaître le déroulement de nos interventions pour la modification de ces rythmes scolaires. La réponse finale de l'Inspection Académique nous a été notifiée le 28 août au soir : pas de modification des rythmes scolaires.

L'année scolaire 2017-2018 se déroulera donc sur 4,5 jours avec NAP le vendredi après-midi. Si tel est le désir d'une majorité de parents et d'enseignants, et donc après concertations, nous ne manquerons pas de redéposer un dossier en vue d'une rentrée 2018 avec la semaine de 4 jours.

En ce qui concerne l'avenir du collège des Boudières, le courrier que nous avons adressé au Ministre de l'Éducation Nationale, fin juillet 2017, est toujours sans réponse. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible.

Cet été, comme tous les ans, de nombreuses animations et manifestations se sont déroulées dans notre commune. Merci à tous ceux et celles (bénévoles, associations, etc.) qui ont œuvré pour que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions – notamment l'équipe Fêtes et Manifestations des Services Techniques Municipaux – ainsi qu'à tous ceux qui, pour la sécurité, ont dû participer à de nombreuses réunions en Préfecture ou autres et faire face aux contraintes dictées par le plan Vigipirate.

Mais si beaucoup de personnes se dépensent sans compter pour que ces fêtes soient réussies, certains se permettent des incivilités qui ne sont pas supportables ; je citerai comme exemple les dégâts causés à des particuliers lors du Feu de la Saint-Jean, au col de Grosse-Pierre, les débris jetés dans la cour de l'école maternelle Saint-Laurent lors des fêtes à la Maison des Familles, et les dégradations que l'on a pu constater dans les refuges. C'est inacceptable et les services de police n'auront dorénavant pas de pitié pour tous ces malfaisants.

Je remercie également tous les professionnels et différents acteurs du tourisme qui, par leurs actions, contribuent à faire connaître notre ville et permettent à de nombreux visiteurs d'apprécier tout ce que notre commune peut leur apporter.

Septembre a vu également une nouvelle formule de la Fête des Associations, qui, malgré le mauvais temps, a connu un grand succès. Merci à tous et rendez-vous pour une prochaine édition.

Le dossier de ce bulletin est consacré à l'agriculture bressaude. J'espère qu'il répondra aux questions que vous pourriez vous poser.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-05

ACTUALITÉS P.06-10

CINÉMA P.10

DOSSIER P.11-17

L'agriculture

TRIBUNE P.18-19

OTL P.20-21

DANS LE RÉTRO P.22-24

INFOS PRATIQUES P.25

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSE INFOS - N°348

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Octobre 2017

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL,  
GAEC du Saichy et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique docs à télécharger)

### Finances

#### Fixation des tarifs de l'eau 2018

	2018	Rappel tarifs 2017
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	91,80 €	90,00 €
<b>Tarif au m<sup>3</sup></b>		
jusqu'à 100 m <sup>3</sup>	0,1875 €	0,1835 €
au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,7165 €	0,7025 €
<b>Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :</b>		
Frais de jaugeage	15,60 €	15,30 €
Frais d'étalonnage	15,60 €	15,30 €
Frais d'ouverture et de réouverture	15,60 €	15,30 €
Frais impossibilité de relevé de compteur	15,60 €	15,30 €
Compteur Ø 15 sans tête radio	32,20 €	31,65 €
Compteur Ø 15 avec tête radio	97,80 €	95,90 €
Compteur Ø 20 sans tête radio	35,90 €	35,20 €
Compteur Ø 20 avec tête radio	101,95 €	99,95 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné	65,60 €	64,30 €
Pièces particulières		Coût réel + 15 %
Main d'œuvre par heure	24,00 €	23,50 €
<b>Pour info : Facturation de 120 m<sup>3</sup> eau (sans les taxes et redevance Pollution)</b>		
	2018	en 2017
Abonnement	91,80 €	90,00 €
1 <sup>re</sup> tranche (jusqu'à 100 m <sup>3</sup> )	18,75 €	18,35 €
2 <sup>e</sup> tranche (au-delà 100 m <sup>3</sup> )	14,33 €	14,05 €
<b>Total HT</b>	<b>124,88 €</b>	<b>122,40 €</b>
<b>Prix HT / m<sup>3</sup></b>	<b>1 041 €</b>	<b>1 020 €</b>

#### Redevance 2017 – Bar Restaurant « La Passerelle »

Chaque année, le délégataire du bar restaurant grill « La Passerelle » doit s'acquitter d'une redevance complémentaire, dont le montant est fixé à 5% des sommes qui excèdent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 €. En 2017, cette redevance calculée sur le chiffre d'affaires 2016 devrait être de 4 780,85 €.

Les travaux de réhabilitation du complexe nautique des Proyes ont perturbé l'exploitation du restaurant « La Passerelle », le délégataire ayant dû subir de nombreux désagréments liés aux différents dégâts des eaux intervenus au moment de la dépose de la toiture et causés par de violents orages en juin et juillet 2016.

C'est pourquoi, à titre de compensation et de façon exceptionnelle, une réduction a été accordée sur la redevance complémentaire de 2017, ramenant le montant à 2 390,43 €.

#### Versement de subventions

Lors du vote du budget primitif principal de la Commune, un montant de 321 500 € a été inscrit globalement à l'article « 65 736 Subventions de fonctionnement versées aux établissements et services rattachés ». Toutefois, pour pouvoir procéder aux opérations comptables auprès de la Trésorerie, il convient de préciser le détail de cette somme et d'attribuer nominativement les subventions comme suit :

- Subvention de 20 000 € au budget CCAS
- Subvention exceptionnelle de 300 000 € au budget CCAS pour son budget EHPAD (participation de la commune au déficit de l'EHPAD)
- Subvention de 1 500 € au budget Animation

## Marchés publics

### Marchés

Les avenants et marchés à procédure adaptée ou autres suivants ont été conclus :

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ex. MLC en Maison des Associations Lot 5 Électricité <i>Nouveau montant du marché :</i>	E.C. Électricité	1 790,00 € 9 958,00 €	2 148,00 € 11 949,60 €
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ex. MLC en Maison des Associations Lot 3 Menuiseries extérieures <i>Nouveau montant du marché :</i>	Menuiserie Vaxelaire	-130,00 € 24 500,00 €	-156,00 € 29 400,00 €
Marché de travaux de reconversion de la station de traitement et d'augmentation de la capacité d'eau potable du Chajoux Lot 3 Hydraulique et équipement électromécanique	SARL Thieulin 25 Pirey	145 247,93 €	174 297,52 €
Groupement de commande « bois énergie 2017 » du pays de Remiremont et de ses vallées Fourniture plaquettes forestières de bois déchiqueté Saison de chauffe 2017/2018	Groupement d'entreprises SARL FBV Énergie bois / Calot Jean-Paul SARL Gerbamont	62,00 €/tonne	
Avenant n° 1 au marché de travaux de remplacement des barrières bois et platelage Cheminement piéton aval halle couverte – patinoire <i>Nouveau montant du marché :</i>	René Perry Paysages Dommartin les Remiremont	7 298,29 € 31 972,49 €	8 757,95 € 38 366,99 €
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ex. MLC en Maison des Associations Lot 11 Serrurerie - (Suppression grille de défense) <i>Nouveau montant du marché :</i>	SA Jean Albert Heillecourt	- 582,00 € 11 376,00 €	- 698,40 € 13 651,20 €

### Contrats - conventions - baux

Les contrats, conventions et baux suivants ont été conclus :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition d'un terrain communal pour aménagement réservoir d'eau - Section AN 318 p	M. Perrin Dominique	Gratuit	/
Concession forestière Tour des Roches - Parcelle forestière 57 Implantation sur pylône Orange	Free Mobil	1 767,50 € HT	9 ans

### Cessions de gré à gré

Objet	Montant brut
Cession d'une œuvre d'art « La Chasse au gibier », sculpture de M. Alidou Ouedraogo, à M. Francis Dumoulin	700,00 €

### Conventions

#### Réseau eau potable Mme Lorin

La parcelle AS 655 sise Route de Gérardmer de Mme Béatrice Lorin n'est actuellement pas desservie par le réseau public d'eau potable. Elle a été acquise récemment dans le but d'y créer un petit lotissement de 4 parcelles environ.

La Commune de La Bresse a réalisé, au printemps 2017, des travaux d'interconnexion du réseau Grosse Pierre au réseau des Huttes. Ainsi, le réseau public est désormais présent à une centaine de mètres en amont de la parcelle de Madame Lorin. La parcelle de Madame Lorin est donc raccordable depuis le nouveau réseau public en transitant par la parcelle communale AS 717, par le biais d'une extension de réseau.

La Commune de la Bresse n'a pas d'intérêt particulier à créer l'extension de son réseau nécessaire au raccordement de la parcelle de Madame Lorin. Cependant, il pourrait y avoir dans le futur d'éventuelles perspectives de raccordement de parcelles privées contigües à celle de Madame Lorin, actuellement desservies en eau par des ressources privées.

# CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu de la charge financière représentée par les travaux d'extension du réseau nécessaires à la desserte de son projet et de son intérêt partagé avec la Commune, Madame Lorin propose de participer financièrement à cette extension de réseau pour la moitié du coût prévisionnel total s'élevant à 10 000 euros, soit 5 000 euros à sa charge.

L'extension de réseau et les vannes de branchement situées sur domaine public resteront la propriété de la Commune de La Bresse qui en assurera la charge et l'entretien.

## Marché de fourniture d'un logiciel de gestion de clientèle pour la RME

La fourniture d'un logiciel de gestion de clientèle, assurant toutes les fonctionnalités liées au service « Gestion de Réseau de Distribution » et au service « Fournisseurs », est devenue primordiale pour la Régie municipale d'Électricité. Un appel d'offres a donc été lancé. La consultation comprend une part investissement et une part fonctionnement sur 3 ans avec en option la mise en œuvre d'un module d'interface avec le logiciel.

Après analyse des offres par un prestataire spécialisé dans le domaine de l'Énergie, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la société Efluid à Metz.

Le montant de ce marché assez conséquent, réparti sur 3 ans, représente un investissement total de 359 500 € HT, et un coût de fonctionnement de 24 408 € par an.

## Urbanisme - Patrimoine

### Cession de terrain :

La parcelle AD 373 - (623 m<sup>2</sup>) a été cédée à M. Frédéric Arnould, qui, dans le cadre de ses activités de pisciculture et de ses demandes de renouvellement des autorisations, a sollicité la Commune de La Bresse pour une évolution de propriété quant à la parcelle AD 373 servant d'amenée d'eau.

Cession aux conditions suivantes :

- Tarif : 5€/m<sup>2</sup> selon l'estimation des Domaines (2016-075V374-1 du 7 juillet 2016)
- Frais de notaire à la charge de la Commune
- Mise en place de servitude concernant la réception des eaux pluviales

### Demande autorisation d'urbanisme relative au projet de construction d'un funérarium

La Commune a pour projet le déplacement de son funérarium. En effet, celui actuel est implanté au centre-ville à proximité d'une surface commerciale dans un lieu peu propice au recueillement, et sans stationnement dédié. De plus sa capacité est devenue insuffisante avec le vieillissement de la population et il n'est pas possible de l'agrandir, car il est cerné par la route départementale, la Moselotte, et le centre de secours des pompiers. Il nécessite de plus des travaux de mise en conformité aux normes d'accessibilité.

La Commune a fait l'acquisition il y a quelques années d'un terrain jouxtant le nouveau cimetière des Proyes. Ce terrain semble idéal pour y implanter le nouveau funérarium, car proche du centre-ville et dans un quartier calme, pouvant disposer de la capacité de stationnement du cimetière existant. Les parcelles AK 157 et AK 797 sont concernées.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau funérarium avec une capacité d'accueil de trois défunts simultanés.

Le bâtiment envisagé sera de plain-pied et comprendra des surfaces en adéquation avec les exigences réglementaires, techniques et fonctionnelles, répondant aux besoins des services des pompes funèbres et des familles utilisatrices.

Ce projet nécessite le dépôt d'une demande de permis de construire, autorisation donnée au Maire par le conseil municipal pour déposer la demande nécessaire à ces aménagements.

### Mise en place servitude

Une servitude de passage, sur la parcelle AY636, a été autorisée à Mme et M. Cahon qui souhaitait obtenir un accès via la rue du Brûleux, dans le cadre de l'évolution de leur propriété. Cette jonction suppose de traverser la parcelle AY 636.

Le Conseil Municipal a autorisé, à titre gratuit, une servitude de passage sur la parcelle AY 636 permettant la création d'un chemin, mais également une servitude de tréfonds dans cette même emprise pour le passage des réseaux en souterrain. (Servitudes de passage et de tréfonds proposées, avec prise en charge des frais afférents par Mme et M. Cahon).

### Modification dénomination voirie

L'évolution de l'urbanisation sur le secteur chemin du Breuil/chemin du Bambois amenait à s'interroger sur la cohérence de la desserte au regard des dénominations et numérotations actuelles. En effet, une antenne du chemin du Breuil, anciennement en impasse, se poursuit désormais par le chemin du Bambois. Il est donc souhaitable d'uniformiser toutes les habitations avec une seule appellation pour la voirie de desserte. Le conseil municipal a donc décidé l'unique appellation « chemin du Bambois » pour la voirie de jonction entre le chemin du Breuil et la route de Gérardmer. La numérotation des maisons existantes sera revue (2 maisons sont principalement concernées).

## Échange de terrains avec le Conseil Départemental

Dans le cadre du projet d'aménagement au Col de Grosse Pierre, une emprise sur propriété du Conseil Départemental est nécessaire sur la parcelle cadastrée AS N° 863 pour 59 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre des aménagements au carrefour/rond-point du Bas Chitelet, une parcelle communale est concernée par une partie du bassin de rétention (ouvrage départemental) : B N° 523.

Afin de régulariser ces deux opérations, - ces deux transactions s'effectuant à l'euro symbolique - l'échange suivant a été acté, après accord du Conseil Départemental :

- Cession par la Commune au Conseil Départemental : B 523 - 354 m<sup>2</sup>
- Cession par le Conseil Départemental à la Commune : AS 863 pour 59 m<sup>2</sup>.

## Acquisition de terrain

Mme et M. Petitdemange Guy ont sollicité la Commune afin de céder une partie de leur propriété à l'angle des rues du Planot Paris et de la Clairie. Divers poteaux indicateurs sont implantés sur la surface concernée qui sert en hiver de place de stockage pour la neige.

Cette transaction, à titre gratuit (s'agissant d'un délaissé dont l'entretien va être repris par la Commune) concerne une surface de 91 m<sup>2</sup>, parcelle AC583. Les frais engendrés seront répartis pour les 2/3 pour la Commune et 1/3 pour Mme et M. Petitdemange.

---

## Rapport d'activité 2016

### Service public de l'Assainissement S.I.A La Bresse/Cornimont

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et assainissement non collectif, a été transmis à la commune par le Président du SIA.

Comme pour le service public de l'eau, et les services publics délégués, ce rapport sera mis à disposition du public dans les conditions prévues aux articles L 2224-5 et L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales

---

## Questions diverses

### Rythmes scolaires

Même si la rentrée scolaire est faite et les horaires connus, ces quelques lignes pour faire suite à l'article que vous avez pu lire dans le bulletin La Bresse Infos de septembre.

Monsieur Bourel, Directeur départemental de l'Éducation Nationale, nous a fait part de sa décision finale, fin août, quant à la possibilité d'une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours, avec NAP le mercredi matin.

Sa réponse a été négative, invoquant le fait que la Commune avait bénéficié d'une dérogation des services de l'éducation nationale, au printemps 2017, qui prévoyait déjà une modification des horaires pour la rentrée 2017-2018, à savoir des NAP sur une seule demi-journée, le vendredi après-midi.

## PLU - Secteur Basse des Feignes-carrière

Lors du renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière Nicollet, il s'est avéré que le P.L.U. approuvé en 2007 posait souci, en raison d'un classement du site en «N» et «NF» alors que « les constructions et installations liées à l'exploitation des carrières et à l'activité granitière » n'étaient autorisées que dans le secteur «NC».

En conséquence, au cours de l'année 2016, la municipalité a décidé d'engager la seconde modification de son plan local d'urbanisme (P.L.U.).

La municipalité a donné son accord à la poursuite de l'activité qui s'opère sur des terrains communaux, dans son périmètre actuel.

Dans l'attente d'une évolution du P.L.U., l'exploitant a obtenu une autorisation préfectorale, datée du 30 mai 2017, de prolongation exceptionnelle de son activité pour une période de 18 mois. Il y avait donc lieu de procéder aussi rapidement que possible à une rectification du P.L.U.

Le dossier de modification du P.L.U. a été soumis à enquête publique, qui s'est déroulée du 12 juin au 12 juillet. À l'issue de cette enquête, M. le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à l'approbation du projet de 2<sup>e</sup> modification du PLU, sans réserves, et le conseil municipal a ensuite approuvé cette seconde modification.

Si tel est le désir d'une majorité de parents et d'enseignants, nous redéposerons un dossier de modifications de ces rythmes (semaine de 4 jours) pour la rentrée prochaine.

### Collège des Boudières

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse au courrier que nous avons adressé au Ministre de l'Éducation Nationale, M. Jean-Michel Blanquer, le 17 juillet dernier, courrier qui lui demandait de surseoir à la fermeture envisagée du collège public de La Bresse au vu des arguments de la municipalité et de ceux du collectif «Sauvons le collège des Boudières».

Nous ne manquerons pas de vous informer, dès réception, de la suite donnée par M. Blanquer.

# ACTUALITES

## L'Office de Tourisme et Loisirs La Bresse

### Recrute

## Des saisonniers pour l'hiver 2017/2018

### Missions principales des postes proposés

#### Patinoire :

- Montage de la piste
- Accueil et renseignement de la clientèle
- Tenue de la caisse
- Location des patins
- Entretien de la glace

#### Domaine nordique :

- Accueil et renseignement de la clientèle
- Vente des forfaits d'accès
- Participation à l'entretien des pistes

#### Office de Tourisme :

- Accueil et information de la clientèle touristique française et étrangère
- Gestion de l'information à destination de la clientèle

#### Domaine du Haut des Bluches :

- Un poste pour le service en salle, le ménage et la plonge
- Un poste accueil réservations

### Durée hebdomadaire et période de travail :

- Postes à temps complet ou non complet
- Les périodes d'embauche seront précisées lors du Forum

### Profils recherchés :

- Avoir plus de 18 ans
- Sens de l'accueil
- Esprit d'équipe
- Pratique de l'anglais exigée pour l'Office de Tourisme
- PSC1 ou PSE1 appréciés pour la patinoire
- Expérience sur la conduite de petits engins appréciée pour la patinoire

### Vous pouvez vous renseigner...

auprès de Sylviane Remy, service Ressources Humaines Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci de présenter votre candidature (lettre manuscrite + CV) lors du Forum des Emplois Saisonniers qui se déroulera le 26 octobre de 15 à 18 heures - Halle des Congrès

## Rappel déjections canines

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent être ramassées par le responsable du chien. Il existe plusieurs distributeurs de sacs à disposition au centre-ville. Le non-respect de cette loi qui est surtout une règle de savoir-vivre est puni par une contravention de 2<sup>e</sup> classe, suivant l'article R632.1 du Code pénal.

## Moi(s) sans tabac 2017 rime avec « j'arrête la cigarette »

En France, le tabac tue chaque année 78 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable. Et c'est notre région Grand Est, qui compte le plus de fumeurs quotidiens en métropole.

Et si on changeait ça ensemble en participant à Moi(s) sans tabac ?

Ce défi collectif vise à inciter et accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac en 30 jours.

30 petits jours pour changer vos habitudes... Car après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et le fumeur a cinq fois plus de chance d'arrêter définitivement.

Ça vous tente ? Inscrivez-vous dès octobre sur tabacinfoservice (le site, l'appli ou le 3989) et commencez le défi le 1<sup>er</sup> novembre. Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé et gratuit par un tabacologue et recevrez un kit d'aide à l'arrêt avec des conseils pour apprendre à vivre sans tabac.

## Forum des emplois

Le 19<sup>e</sup> forum des emplois organisé par la mairie de La Bresse en partenariat avec Pôle Emploi aura lieu jeudi 26 octobre, de 15 h à 18 h.

De nombreux postes seront proposés, en saisonnier, CDD ou CDI, dans les domaines du tourisme, du commerce, de l'hôtellerie restauration, etc.

Venez rencontrer les employeurs ainsi que des organismes de formation à la Halle des Congrès. N'oubliez pas vos CV !

Les employeurs qui n'auraient pas reçu de courrier, mais qui souhaitent participer à ce forum seront les bienvenus (inscription auprès du service population de la Mairie).

## Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés (personnes âgées de 70 ans et plus) aura lieu mercredi 18 octobre à la Halle des congrès.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont bien entendu invitées à ce repas et doivent s'adresser au service social de la mairie avant le 9 octobre pour s'inscrire à cette rencontre conviviale.

## Ecoprescription - Se soigner sans polluer

C'est une première en France : le Pays de Remiremont lance le projet Ecoprescription, avec l'association ASOQS. Il s'agit d'une ambitieuse opération de sensibilisation et d'analyse de l'impact des médicaments sur l'environnement et la qualité des eaux.

### Votre rôle est essentiel :

- Chez votre médecin ou pharmacien, invitez-le à prescrire le médicament qui, à efficacité égale, aura le moins d'effet nocif sur l'environnement.
- Dans le cas où votre médecin vous prescrit des médicaments, acceptez qu'il ajuste la quantité à ce dont vous avez effectivement besoin.
- Veillez à rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien, qui se chargera ensuite de leur élimination dans un circuit spécialisé. Ne les jetez ni aux ordures ménagères, ni dans l'évier ou les toilettes.

Ainsi, en faisant chacun un peu, en en parlant autour de nous, nous agissons ensemble pour soigner sans polluer.



## Permanences de conseil en architecture

Afin de promouvoir une architecture innovante et des aménagements paysagers de qualité, la Communauté de Communes des Hautes Vosges vous propose un service de conseil gratuit et personnalisé en partenariat avec les paysagistes et architectes du CAUE des Vosges (ravalement de façade, construction, rénovation, aménagement, d'espaces extérieurs projet touristique...). Tous les habitants du territoire, particuliers et professionnels, peuvent bénéficier de ce service.

Renseignements : Charles Claudel  
24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont  
Tél. : 03 29 24 27 87 - [cclaudel@cchautesvosges.fr](mailto:cclaudel@cchautesvosges.fr)

## Permanences sociales du CCAS

Désormais, le service social de la mairie (CCAS) reçoit du lundi au jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous (03 29 25 40 21)

## Bourse aux skis

L'association familiale organise une bourse aux skis et équipements d'hiver samedi 28 octobre, de 14 h à 17 h, sous le préau du collège Saint-Laurent.

Vous pouvez déposer votre matériel propre et en bon état le vendredi 27 de 18 h à 20 h et le samedi 28 de 9 h à 11 h 30.

Le samedi, de 14 h à 17 h, entrez, essayez le matériel et payez en espèces, chèques ou chèques vacances.

Vous pourrez récupérer le montant de la vente ou vos articles de 17 h 30 à 19 h.

L'association prélève 0,20 € par article déposé ainsi que 10 % du prix de vente.

La bourse étant ouverte exclusivement aux adhérents d'une association familiale ou d'un mouvement familial affilié à une UDAF (carte d'adhérent à présenter lors du dépôt), il est possible d'adhérer sur place.



**Sebastien Rochatte**  
-PETITE MAÇONNERIE  
-PIERRES DE PAREMENT  
-DÉMOLITION  
-CARRELAGE  
-SALLE DE BAIN  
TEL: 06.77.84.87.16  
E-mail: [sebastienrochatte@hotmail.fr](mailto:sebastienrochatte@hotmail.fr)  
60 Grande Rue  
88250 La Bresse

**Boucherie ~ Charcuterie**  
**TRAITEUR**  
**CHEZ FRED**  
**LA BRESSE**  
**03.29.25.41.19**  
[www.boucherie-traiteur-bierren.com](http://www.boucherie-traiteur-bierren.com)  
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

# ACTUALITES

## Open d'escalade

La Bressaude Montagne Escalade organise son open d'escalade samedi 14 octobre à la Halle des Congrès. Des grimpeurs du Grand-Est de toutes catégories vont s'affronter sur les 20 blocs tracés pour l'occasion. La compétition est ouverte à tous : une licence à la journée peut être délivrée sur place, sur présentation d'un certificat médical. Les participants sont accueillis à partir de 11 h, et les blocs seront ouverts à 14 h. L'entrée est libre et vous pourrez vous restaurer sur place en musique.

Le soir, un concours de vitesse sera également organisé.

*Toutes les informations et les modalités d'inscription sont sur [facebook.com/labressaude.montagne.escalade](https://www.facebook.com/labressaude.montagne.escalade)*

Spectacle garanti !

## La Bressaude Tennis de table

Intéressé(e) par le tennis de table ?

Les entraînements ont lieu mercredi de 17h30 à 19h et vendredi à partir de 20h30, au CCS Camille Claudel, rue Mougel Bey. En fonction du nombre de débutants, un nouveau créneau pourrait être ouvert le samedi matin de 9h30 à 11h.

*Renseignements au 06 88 94 48 45*



## Rayon de Soleil

Après un été riche et dynamique, Rayon de Soleil fait sa rentrée avec un nouveau projet pédagogique fort : conjuguer les valeurs de l'association : solidarité, entraide, laïcité, mixité... avec les premiers étages de la pyramide de Maslow (les besoins physiologiques :



boire, manger... ; les besoins de sécurité ; les besoins d'appartenance : faire partie d'un groupe...). Pour cela, les animateurs proposent de nombreuses activités lors des Mercredis Loisirs (de 7h à 19h) : du sport pour le fairplay et l'entraide, de la cuisine pour l'hygiène et les mathématiques, l'organisation de sorties avant chaque vacances pour l'autonomie, et la mise en valeur de leur structure au travers de l'art. Un temps pour les devoirs est prévu tous les après-midis.

Pour les vacances de Toussaint, le thème sera « les mondes perdus ».

## Brioches de l'amitié

L'opération « Brioches de l'amitié » aura lieu samedi 7 octobre. Des bénévoles sillonneront le centre-ville pour vendre des brioches fabriquées par les boulangers locaux au profit de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI). Les bénéfices de la vente participeront à la réalisation de projets au profit des personnes déficientes intellectuelles.

Un stand au Super U viendra en complément des ventes en porte-à-porte.

Afin de collecter un maximum de fonds, le Centre Communal d'Action Sociale de La Bresse fait appel à toutes les personnes qui voudraient prendre quelques heures pour s'investir dans cet élan de solidarité : vous pouvez vous faire connaître auprès du service social (Pascaline Perrin) au 03 29 25 40 21 ou par mail à [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr).

*Merci de votre soutien, et de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui viendront sonner à votre porte !*





**Rémi Curien**  
Travaux Forestiers et Défrichement  
Débardage  
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach  
88 250 LA BRESSE  
03.29.25.62.29  
06.81.46.02.28  
[remi.curien@wanadoo.fr](mailto:remi.curien@wanadoo.fr)



## Bougez-vous avec Just'O'Corps !

Vous avez envie d'entretenir votre santé, votre forme physique et morale ? Quel que soit votre niveau de pratique, venez rejoindre Just'O'Corps sur l'une des nombreuses activités que l'association propose : danse de salon solo, danse libre, gym-zen (relaxation, qi gong), gym douce, Pilates, gym dynamique, step, Piloxing, Zumba, ou encore gym adaptée (pour les personnes ayant des problèmes d'articulation ou des prothèses).



Une nouveauté cette année en partenariat avec le Réseau Activité Physique Santé du Pays de Remiremont : la gym accompagnée, pour les personnes sédentaires et/ou malades chroniques (souffrant par exemple de surpoids, diabète, hypertension artérielle, post cancer...).

*Pour essayer, la première séance est gratuite !*

*Pour tout renseignement, contacter Nathalie (03 29 25 59 97) ou Laurence (06 795 795 58)*

## Concert avec Ubuntu Gospel

La commune a invité la chorale Ubuntu Gospel pour un concert samedi 21 octobre à 20h, à l'église Saint-Laurent.

En langue bantou, le mot ubuntu désigne un concept de vie qui pourrait se traduire par humanité, communauté, amour, la conscience que chacun fait partie d'un ensemble, de quelque chose de plus grand. C'est ce que transmet cette chorale, par la musique, au travers d'un gospel tantôt traditionnel et tantôt moderne. Son répertoire tire sa force et son originalité de l'émulsion des dynamiques racines afro-américaines et des rythmes contemporains.

Musique de liberté, où une incomparable joie de vivre se dégage à chaque instant, le gospel d'Ubuntu saura vous ravir par sa profondeur et son dynamisme.

*Réservation : Mairie, Office de Tourisme*

*Tarifs : 15€/10€ (réduit)/gratuit pour les moins de 10 ans.*

*Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, lycéens, étudiants (sur présentation d'un justificatif) et familles de 4 personnes (parents-enfants).*



## MLC

### Accueil de loisirs

L'été est bel et bien fini... Quentin, le directeur de l'accueil de loisirs, souhaite remercier chaque personne qui s'y est investie : les enfants par leur volonté d'apprendre et de s'amuser, les parents pour la confiance qu'ils ont apportée, les animateurs qui ont fait un travail formidable et tous les partenaires souriants et sans qui rien n'aurait été possible.

Pour l'avenir, les séjours vont évoluer, pour correspondre toujours mieux aux attentes des enfants et de leurs parents.

### Les activités de la rentrée

Judo, Zumba Kids, Ludothèque, Accueil de Loisirs... sont au programme pour les enfants.

Pour les adultes, le choix est varié entre activités sportives (judo, aikido, strong by zumba, yoga), apprentissage de langues (anglais, espagnol), informatique et activités artistiques (sculpture sur bois, poterie).

### Zoom sur quelques activités :

- le yoga : cette discipline ancestrale, née en Inde, propose d'unifier le corps et l'esprit à travers des exercices plus ou moins poussés et une méditation pour parvenir à la prise de conscience de soi. Activité encadrée par Nicole Mangel, issue de l'école de formation d'enseignants du Yoga DEPS
- danse de société : apprentissage de la valse lente et viennoise, fox trott, tango et danses latino-américaines, rumba carrée et cubaine, samba, cha cha cha, paso doble, jive, rock'n'roll sous la houlette de Christian Claudel, diplômé de l'école autrichienne Magda Hochstätter de Vienne.
- strong by zumba : cette activité associe de manière inédite une musique parfaitement synchronisée à un entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur la cardio et la pliométrie. Il s'agit d'un programme d'entraînement fractionné (intervalles haute intensité) : les mouvements haute intensité (leviers de genou, burpress, sauts avec écarts...) sont combinés à des mouvements d'intensité plus faibles (fentes, sauts à la corde, mouvement de kickboxing).

### 19<sup>e</sup> concours photo amateurs

Le thème de cette nouvelle édition est « Courbes ».

Déposez vos travaux avant le 24 novembre, ils seront exposés du 27 novembre au 15 décembre à l'ECSP de Cornimont puis à partir du 16 décembre à la Maison de La Bresse.

Participation : 4 € pour 3 travaux déposés.



# ACTUALITES

## Théâtre

Sommes-nous réellement sur une île ? Ce qui est certain, c'est que ce lieu se situe au-delà de nos réalités quotidiennes et reste le dernier lien possible pour tenter de recouvrer un peu d'humanité. Quatre personnages voudraient s'asseoir autour de l'unique table pour parler. Mais il manque une chaise. Lorsqu'ils y parviendront, ils pourront rire ou pleurer et puis parler encore, c'est tellement important d'être entendu. Jack et Harry jouent de mensonges. Kathleen et Marjorie s'évertuent à vivre au jour le jour. Au milieu de cette folie, il y a Alfred qui passe et revient. Dans cet espace dénudé, aucune prise pour se raccrocher, même pas à une illusion. Seulement des mots, pour tenter de ne pas sombrer tout à fait.

De ces déséquilibres drôles, émouvants, on rit, on pleure, on s'émeut.

*La Bresse - Samedi 4 novembre salle des fêtes 20h30. Entrée libre sans réservation.*

la compagnie cent scènes présente

# HOME

une pièce en deux actes de David Storey  
Traduction Marguerite Duras Mise en scène René Vincent-Viry

**LA BRESSE SAMEDI 4 NOVEMBRE**  
salle des fêtes 20h30 entrée libre

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 4 octobre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces  
ou sur [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com)

### Semaine du 4 au 10 octobre



#### PETIT PAYSAN

Sortie : 30 août 2017 (1h30). Drame français réalisé par Hubert Charuel avec Swann Arlaud, Sara Giraudeau, Bouli Lanners  
Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il

ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

#### SEVEN SISTERS

Sortie : 30 août 2017 (2h04). Science fiction, Thriller américain, britannique, français, belge réalisé par Tommy Wirkola avec Naomi Rapace, Glenn Close, Willem Dafoe. **Interdit aux moins de 12 ans.**

2073. La Terre est surpeuplée. Le gouvernement décide d'instaurer une politique d'enfant unique, appliquée de main de fer par le Bureau d'Allocation des Naissances, sous l'égide de Nicolette Cayman. Confronté à la naissance de septuplées, Terrence Setman décide de garder secrète l'existence de ses 7 petites-filles. Confinées dans leur appartement, prénommées d'un jour de la semaine, elles devront chacune leur tour partager une identité unique à l'extérieur, simulant l'existence d'une seule personne : Karen Setman. Si le secret demeure intact des années durant, tout s'effondre le jour où Lundi disparaît mystérieusement...



### Semaine du 11 au 17 octobre



#### OTEZ-MOI D'UN DOUTE

Sortie : 6 septembre 2017 (1h40). Comédie dramatique française réalisée par Carine Tardieu avec François Damiens, Cécile de France, André Wilms  
Erwan, inébranlable démineur breton, perd soudain pied lorsqu'il apprend que son père n'est pas son père. Malgré toute la tendresse qu'il éprouve pour l'homme qui l'a élevé, Erwan enquête discrètement et retrouve son géniteur : Joseph, un vieil homme des plus attachants, pour qui il se prend d'affection.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Erwan croise en chemin l'insaisissable Anna, qu'il entreprend de séduire. Mais un jour qu'il rend visite à Joseph, Erwan réalise qu'Anna n'est rien de moins que sa demi-sœur. Une bombe d'autant plus difficile à désamorcer que son père d'adoption soupçonne désormais Erwan de lui cacher quelque chose...

#### BARBARA

Sortie : 6 septembre 2017 (1h37). Drame français réalisé par Mathieu Amalric avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric, Vincent Peirani  
Une actrice va jouer Barbara, le tournage va commencer bientôt. Elle travaille son personnage, la voix, les chansons, les partitions, les gestes, le tricot, les scènes à apprendre, ça va, ça avance, ça grandit, ça l'envahit même. Le réalisateur aussi travaille, par ses rencontres, par les archives, la musique, il se laisse submerger, envahir comme elle, par elle.



#### LES DELICES DE TOKYO

Sortie : 27 janvier 2016 (1h53). Drame, Comédie française, allemand, japonais réalisé par Naomi Kawase avec Kirin Kiki, Masatoshi Nagase, Kyara Uchida  
Les dorayakis sont des pâtisseries traditionnelles japonaises qui se composent de deux pancakes fourrés de pâte de haricots rouges confits, « AN ».

Tokue, une femme de 70 ans, va tenter de convaincre Sentaro, le vendeur de dorayakis, de l'embaucher. Tokue a le secret d'une pâte exquise et la petite échoppe devient un endroit incontournable...

### Semaine du 18 au 24 octobre



#### LE PETIT SPIROU

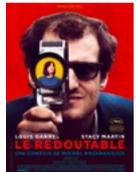
Sortie : 27 septembre 2017 (1h26). Comédie, Famille française réalisée par Nicolas Bary avec Sacha Pinault, Pierre Richard, François Damiens

Petit Spirou, comme toute sa famille avant lui, a un destin professionnel tout tracé. Quand sa mère lui annonce qu'il intégrera dès la rentrée prochaine l'école des grooms, Petit Spirou, avec l'aide de ses copains, va profiter de ses derniers jours de classe pour déclarer sa flamme à Suzette. Et pas n'importe comment. Ils décident de vivre une aventure extraordinaire.

#### LE REDOUTABLE

Sortie : 13 septembre 2017 (1h47). Comédie, Biopic, Romance, Drame française réalisée par Michel Hazanavicius avec Louis Garrel, Stacy Martin, Bérénice Bejo

Paris 1967. Jean-Luc Godard, le cinéaste le plus en vue de sa génération, tourne La Chinoise avec la femme qu'il aime, Anne Wiazemsky, de 20 ans sa cadette. Ils sont heureux, amoureux, séduits, ils se marient. Mais la réception du film à sa sortie enclenche chez Jean-Luc une remise en question profonde. Mai 68 va amplifier le processus, et la crise que traverse Jean-Luc va le transformer profondément passant de cinéaste star en artiste maoïste hors système aussi incompris qu'incompréhensible.



### Semaine du 25 au 31 octobre



#### CARS 3

Sortie : 2 août 2017 (1h42). Animation, Aventure, Famille américaine réalisée par Brian Fee  
Dépassé par une nouvelle génération de bolides ultra-rapides, le célèbre Flash McQueen se retrouve mis sur la touche d'un sport qu'il adore. Pour revenir dans la course et prouver, en souvenir de Doc Hudson, que le n°95 a toujours sa place dans la Piston Cup, il devra faire preuve d'ingéniosité. L'aide d'une jeune mécanicienne pleine d'enthousiasme, Cruz Ramirez, qui rêve elle aussi de victoire, lui sera d'un précieux secours...

#### BONNE POMME

Sortie : 30 août 2017 (1h41). Comédie française réalisée par Florence Quentin avec Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Chantal Ladesou  
Gérard en marre d'être pris pour une bonne pomme par sa belle famille. Il quitte tout et part reprendre un garage dans un village niché au fin fond du Gâtinais... En face du garage, il y a une ravissante auberge, tenue par Barbara : une femme magnifique, déconcertante, mystérieuse, imprévisible. Leur rencontre fera des étincelles...



#### MON GARÇON

Sortie : 20 septembre 2017 (1h30). Thriller français réalisé par Christian Carion avec Guillaume Canet, Mélanie Laurent, Olivier de Benoist - **Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs ;**  
Passionné par son métier, Julien voyage énormément à l'étranger. Ce manque de présence a fait exploser son couple quelques années auparavant. Lors d'une escale en France, il découvre sur son répondeur un message de son ex femme en larmes : leur petit garçon de sept ans a disparu lors d'un bivouac en montagne avec sa classe. Julien se précipite à sa recherche et rien ne pourra l'arrêter.

### Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 novembre



#### CAPITAINE SUPERSLIP

Sortie : 4 octobre 2017 (1h29). Animation, Comédie, Aventure américaine réalisée par David Soren  
50% HÉROS. 100% COTON.

#### LE SENS DE LA FÊTE

Sortie : 4 octobre 2017 (1h57). Comédie française réalisée par Olivier Nakache et Eric Toledano avec Jean-Pierre Bacri, Gilles Lellouche, Jean-Paul Rouve



## L'agriculture



“ Par définition, l'agriculture c'est le travail de la terre, particulièrement difficile en montagne. C'est également l'élevage d'animaux, ce qui est le cas majoritairement dans notre commune.

À La Bresse, ce sont des exploitations agricoles de qualité, indispensables et diversifiées.

Ce focus a pour but de vous montrer qui sont nos agriculteurs aujourd'hui. S'il ne répond pas à toutes vos questions, n'hésitez pas à leur rendre visite.

*Je vous souhaite une bonne lecture.*

*Raymond Marchal, Adjoint à l'environnement* ”

# LE DOSSIER

*L'agriculture est intensément liée à l'identité de La Bresse : c'est son histoire, sa géographie, ses paysages, et une part de son économie, c'est l'activité fondatrice des montagnes.*

*Si les agriculteurs sont moins nombreux que par le passé, la plupart d'entre nous avons des préoccupations assez éloignées des leurs. Bien qu'indispensable, leur travail est méconnu, c'est pourquoi il nous a semblé pertinent de braquer le projecteur de La Bresse Infos sur cette activité.*

*Qui sont les agriculteurs de La Bresse ? Que font-ils et dans quelles conditions ? En quoi sont-ils utiles à la vie de La Bresse ?*

## Petit panorama rapide

Le mot agriculture regroupe à la fois la culture de la terre et l'élevage d'animaux. Évidemment, dans nos montagnes, avec un climat rigoureux et un sol granitique, les terres sont difficiles à cultiver : c'est donc historiquement une région d'élevage.

Aussi loin que l'on connaît des bribes d'histoire de La Bresse, il y a toujours eu une activité agricole, d'autosubsistance pendant longtemps : chaque ferme produisait surtout pour sa propre nourriture.

Les paysages sont marqués par cette activité : les « beurheux » ou essarts témoignent d'une agriculture familiale : les murets de pierre délimitaient les zones dans lesquelles les bêtes ne pouvaient pas entrer (potager, céréales).

L'agriculture était alors de très loin l'activité économique principale. Mais la révolution industrielle, au dix-neuvième siècle, ouvre une ère de mutation profonde : les usines font leur apparition, les villes grandissent au détriment des campagnes.

Dans les années 20, alors que la population de La Bresse est proche de 5500 habitants, le syndicat d'élevage local compte 288 agriculteurs.

Le nombre d'agriculteurs continue sa baisse inexorable, surtout à partir des années 60 où les politiques agricoles et la première politique agricole commune européenne sont très défavorables aux secteurs de montagne : certains se souviennent de la sortie d'Edgar Pisani, ministre de l'époque, déclarant que de Remiremont à La Bresse, il fallait tout reboiser.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, il ne reste que quelques exploitations agricoles professionnelles :

- La ferme du Saichy, avec Fanny et Fabien Remy, Jean-Michel Curien et Joëlle Curien : élevage de vaches vosgiennes, fromage
- La ferme d'Entre les Gouttes, avec Jean-Yves Poirot et Lucie Weyer : élevage de brebis, fromage
- La Chèvrerie du Brabant, avec Jeanne et Bruno Lecomte : élevage de chèvre, fromage
- La ferme des Champis, avec Marie Arnould : élevage de vaches vosgiennes, production de lait destiné aux laiteries
- La ferme de Mickaël Poirot : élevage de vaches limousines destinées à la viande, en cours de reprise par Mathieu Stuckert.
- La ferme du Vieux Sapin avec Nathalie et Pascal Holtzer : élevage de brebis
- La pisciculture Arnould, avec Frédéric Arnould : élevage et vente de truites

D'autres partagent leur travail entre activité agricole et hébergement : c'est le cas surtout de la montagne des lamas, au Couchetat (élevage de lamas, visite, vente de laine et produits lainiers).

On peut y ajouter les Cuvées vosgiennes de Fabrice Chevrier (vins de fruits dont le célèbre vin de foin) et la ferme du Perhy (élevage de vaches, produits laitiers frais), qui ont leur point de vente à La Bresse, mais produisent respectivement à Ventron et Cornimont.

Le lycée agricole de Mirecourt et divers agriculteurs d'autres communes bénéficient aussi de terrains pour y faire paître leurs bêtes, ce qui permet d'entretenir les paysages.

Par ailleurs, moins de dix exploitations subsistent avec des exploitants non professionnels.



## Le quotidien d'un agriculteur

Pour découvrir de l'intérieur le travail des agriculteurs, rendez-vous au GAEC d'Entre-les-Gouttes, chez Jean-Yves Poirot, par ailleurs président du Groupement des agriculteurs bressauds. Il est associé à Lucie Weyer, et a embauché un aide-berger à mi-temps.

Ils élèvent environ 400 brebis, dont 50 laitières depuis cette année, grâce auxquelles ils ont ouvert un atelier et une boutique de fromage au printemps. Ils possèdent également une trentaine de vaches et veaux et une dizaine de chevaux.



Leurs journées se composent de tâches régulières et de beaucoup d'imprévus. Parmi les tâches récurrentes, le soin des animaux (leur donner à manger...), les entretiens de clôture, les déplacements de troupeau, le curage des bergeries, la traite des laitières, la confection des fromages et yaourts, et les formalités administratives (le monde agricole n'en est pas exclu). Les imprévus sont légion : aujourd'hui, c'est un bélier, égaré depuis une semaine, qui a été recueilli à Xoulces, peut-être blessé. Mais c'est parfois des portillons non refermés sur les parcs à moutons, des animaux qui s'échappent, des fils électriques coupés, une panne ou une casse de matériel, ou pire, un loup qui a sévi...

Évidemment, le travail varie selon la saison.

La saison la plus calme, l'hiver, est celle de l'agnelage : certaines brebis mettent bas en décembre, les autres fin mars. Le suivi des agneaux prend du temps, avec tous les soins, la pose des boucles d'identification, etc.

### Le bon réflexe

Quand vous traversez un parc à mouton, pensez à refermer les portillons ! Si les bêtes s'en échappaient, elles seraient mises en danger !

Jean-Yves travaille donc le matin et le soir, mais il profite des journées pour donner des cours de ski avec l'ESF, activité qui lui permet d'équilibrer le budget familial.

Au printemps, dès la fonte des neiges, il faut préparer les parcs à moutons : remettre les clôtures en place et réparer les dégâts de l'hiver. C'est alors le moment de monter les bêtes aux pâturages. Réparties en différents lieux (au Brabant, au Chajoux, à la Courbe...), elles nécessitent une présence quotidienne, pour contrôler et réparer les clôtures, nourrir le chien de garde, et bien sûr vérifier que les brebis vont bien.

Régulièrement, les brebis changeront de parc, pour qu'elles aient toujours de quoi manger.

Comme le printemps est aussi la saison où les brebis commencent à donner du lait, la production de fromage et de yaourt reprend. C'est plutôt Lucie qui s'en occupe. Elle doit également rester disponible pour les clients dans les horaires d'ouverture de la boutique.

Vers mi-juin, commence la saison des foins. Aux tâches du printemps s'ajoute la première fenaison. Il s'agit de :

- Couper l'herbe des prés
- La faner, c'est-à-dire la sécher en la retournant, opération faite deux fois en deux jours
- La mettre en andains, ou en « couriattes » (en patois), c'est-à-dire aligner l'herbe en petits tas
- La presser, en faire des balles rondes, qui pèsent environ 300 kg chacune

■ L'enrubanner : la mettre sous plastique pour la conserver le plus longtemps possible. Cette étape n'est pas obligatoire, mais permet de gagner du temps si le fourrage n'est pas complètement sec.

Cette herbe est sèche à 80-85%. Ensuite, on passe aux foins, c'est-à-dire l'herbe qui a complètement séché et qu'il est donc inutile de mettre sous plastique. Mais le foin est une matière vivante, qui « cuit » naturellement : il y a donc toujours des risques d'incendie, c'est pourquoi on le laisse deux à trois semaines sans empiler les balles.

Certains, comme la ferme du Saichy, préfèrent sécher directement en grange avant de le mettre en balles.

Cette fenaison prend fin vers le 14 juillet. Le regain, c'est-à-dire la deuxième coupe, suivra six à huit semaines après la première.

Arrivé à l'automne, le berger doit changer ses bêtes de parc plus souvent, car l'herbe ne se régénère plus aussi vite. Le temps est aussi au défrichage des parcelles et à l'épandage du fumier sur les terrains accessibles aux tracteurs (à peu près la moitié). Puis les bêtes vont rentrer, en fonction de l'herbe restante et des premières chutes de neige, généralement entre novembre et mi-décembre.

# LE DOSSIER

Le quotidien de chaque agriculteur diffère, mais globalement, le travail est assez similaire. Les éleveurs de moutons passent davantage de temps à l'entretien des clôtures, les éleveurs de vaches doivent les traire matin et soir. À la chèvrerie du Brabant, Bruno Lecomte rentre ses chèvres tous les soirs, et passe beaucoup de temps à l'accueil de touristes. Évidemment, pas de vacances ni de week-end pour les agriculteurs : les bêtes ont besoin de soins le dimanche et les jours fériés, comme n'importe quel jour. Côté distraction, c'est donc pour certains le Salon de l'Agriculture qui fait office de vacances, bien professionnelles cependant !

Du côté de la ferme du Saichy, Jean-Michel Curien se lève donc à 5 heures du matin et parfois avant pour chercher ses vaches au pâturage et les traire à la ferme, puis les ramener. Fabien Remy, Joëlle et lui ont une trentaine de vaches laitières, toutes des Vosgiennes, en fervents défenseurs de la race. Ces vaches paissent donc près de la ferme, ce qui n'est pas forcément le cas de la trentaine de génisses qui, jusqu'à leur premier vêlage à l'âge de 3 ans, sont dispersées dans des parcelles plus lointaines (Grands Viaux, Vologne, Rételère...).



Les vaches sont dites «de réforme» quand elles ne produisent plus assez de lait (le plus souvent à l'âge de 7-8 ans), ou quand la qualité sanitaire du lait risque de poser problème. Malgré les analyses mensuelles obligatoires, les éleveurs sont prudents et commandent d'autres analyses dès qu'ils ont la moindre crainte. Les vaches de réforme sont abattues à Mirecourt et transformées en steaks hachés surgelés à Éloyes. Ceux-ci sont vendus à la ferme, mais l'essentiel de ses ressources reste la vente de fromage. Les Bressauds comme les touristes connaissent l'adresse, réputée pour son Munster, mais aussi son Barkass et son Cœur de Massif, le nouveau fromage garanti au lait de Vosgienne.



## Le saviez-vous ?

La ferme du Saichy est la seule ferme à fabriquer du fromage en continu depuis au moins deux siècles. Avant la famille Curien, c'était la famille d'Ernest Arnould qui en était propriétaire.

## La Vosgienne

C'est la vache emblématique de notre massif, reconnaissable à sa fameuse raie blanche le long de son dos.



Mais elle a bien failli disparaître. En effet, avec les débuts de l'industrialisation, il a fallu nourrir les villes de plus en plus grandes : les services agricoles ont alors donné des consignes pour faire accoupler les animaux les plus rentables, peu importe leurs races. Les Vosgiennes ne sont pas particulièrement favorisées par ces directives. Pire, les deux guerres

mondiales, avec une ligne de front sur les crêtes vosgiennes, font perdre plus de la moitié des effectifs de la race : il fallait bien nourrir les soldats !



Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il reste si peu de Vosgiennes que la race est rayée du catalogue officiel des races françaises. De facto, la Vosgienne est exclue des aides de l'État et des programmes d'amélioration génétique. À l'heure où l'insémination artificielle fait son apparition, elle est même interdite dans les centres d'insémination.

Dans les Vosges, des paysans y restent attachés et l'élevent, la reproduction se faisant en saillie naturelle. Un autre fléau les touche alors : les épidémies : fièvre aphteuse et tuberculose déciment de nombreux troupeaux.

Sous la pression de la société d'éthnozootecnie, qui alerte le ministère de l'Agriculture sur le manque de variété de la production agricole et l'appauvrissement génétique des races, celui-ci infléchit sa position en 1974 : il réserve 0,4% du programme d'amélioration génétique français aux petites races, dont la Vosgienne, et lève les interdictions d'insémination artificielle.

Ce petit geste, avec la volonté forte d'agriculteurs, a permis de sauver la race vosgienne. Un organisme de sélection, dirigé par Florent Campello (dont les troupeaux

estivent sur la chaume de Schmargult), permet de faire progresser la variété génétique des vaches. Sur les 5000 vaches laitières vosgiennes, 1400 sont ainsi référencées à l'organisme de sélection, sur demande des agriculteurs. Et avec les progrès scientifiques récents, la race bénéficie désormais elle-aussi de la recherche sur le génome.

## Le Groupement des agriculteurs

Depuis une quarantaine d'années, les agriculteurs mettent en commun du matériel nécessaire à tous, mais qui servirait trop peu s'il était acheté par et pour un seul agriculteur. C'est le cas d'un épandeur à fumier, d'un tonneau à lisier, d'une motofaucheuse, d'une bétailière... La commune finance ces investissements qui servent ensuite à tous les agriculteurs.

## Agriculture et paysages

Sans agriculteurs, les paysages se modifieraient en quelques années. En effet, les troupeaux permettent de conserver des paysages typiques des Vosges, ouverts et défrichés. Les agriculteurs mettent aussi la main à la pâte, en coupant les arbres et arbustes que les bêtes ne mangeraient pas.

Le nombre d'agriculteurs étant limité, la mairie de La Bresse a établi un partenariat avec le Lycée Professionnel Agricole de Mirecourt depuis plus de 25 ans : des terrains sont mis à disposition pour qu'ils y laissent leurs bêtes à la belle saison. L'objectif étant de faire reculer la friche et de conserver des terrains en état pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs. Cette année, le lycée a amené 450 moutons et une cinquantaine de bovins.

## Le foin

Les agriculteurs bressaudois ont tous décidé de produire eux-mêmes leur foin et d'en nourrir leurs bêtes. Pourtant, les rendements sont faibles à La Bresse, du fait de la difficile mécanisation et de l'hostilité des terrains, et il serait moins coûteux de l'acheter ailleurs. C'est dans un souci d'entretien du paysage, de qualité de nourriture et de traçabilité qu'ils ont choisi d'exploiter les prés de fauche.



# LE DOSSIER

## Agriculture et tourisme

L'agriculture locale est aussi un point fort pour le tourisme : non seulement l'image de la campagne, avec ses Vosgiennes, ses moutons et ses chèvres, fait partie intégrante de l'expérience de dépaysement, mais aussi... que serait un retour de vacances sans une bouteille d'apéritif à la myrtille ou un munster authentique emballé sous vide ?

L'élevage de lama et la chèvrerie du Brabant, par exemple, sont deux des activités touristiques les plus prisées sur la commune de La Bresse.



## Ne marchez pas sur l'or !

Pour les agriculteurs bressaud, un pré en herbe est une mine d'or : l'herbe représente 90 % de l'alimentation des animaux. C'est pourquoi les agriculteurs vous demandent instamment de **ne pas piétiner les prés** : l'herbe couchée ne se redressera pas, elle sera donc perdue.

## Bête à manger du foin...

... mais pas si bête de le boire ! C'est le nouveau produit phare des Cuvées Vosgiennes, mis au point par Fabrice Chevrier. À déguster, avec modération bien sûr, en apéritif, avec du foie gras ou du fromage doux.



## Le loup

Depuis quelques années, le loup a fait son retour dans les Vosges, et La Bresse n'a guère été épargnée. C'est surtout le GAEC d'Entre-les-Gouttes qui a été touché, avec jusqu'à 35 attaques certaines années. Mais au moins trois autres exploitants ont été sinistrés : des veaux ou des moutons ont été dévorés au Saichy, au Champis, et à la ferme du Vieux Sapin.

Le loup étant un animal protégé, un plan national a été mis en place pour aider les agriculteurs concernés et maintenir la protection effective du loup.

Ainsi, l'agriculteur doit avoir au moins deux moyens de protection parmi les suivants :

- Une clôture électrifiée, à 6000 V minimum
- Un chien de défense, par exemple le Patou (berger des Pyrénées) ou le Kangal (berger d'Anatolie)
- La présence d'un berger (aide-berger ou éleveur)
- Rentrer les bêtes tous les soirs.

Si l'éleveur découvre un cadavre, il doit prévenir l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage, ou police de l'environnement), qui fait une expertise sur l'animal et remplit un constat envoyé à la DDT (Direction départementale des territoires), qui reconnaît ou non que le loup en est bien l'auteur. La préfecture est informée de la procédure. Si l'attaque de loup est avérée, et que les mesures de protection ont effectivement été prises par l'éleveur, il pourra être indemnisé du préjudice financier. Mais chaque attaque, outre l'anxiété qu'elle ajoute, fait perdre une demi-journée de démarches à l'éleveur.

De plus, cette menace contraint les agriculteurs à faucher beaucoup plus souvent autour des clôtures électriques (sinon le voltage est insuffisant), à faire le tour des parcelles chaque jour, et à davantage de petites tâches comme mettre des pancartes pour prévenir qu'il y a un chien dans un parc, vérifier l'état de ces pancartes, etc.

Parfois, la préfecture autorise l'éleveur à tuer un loup : c'est ce qu'on appelle un tir de prélèvement. Dans ce cas, c'est à l'éleveur de passer sa nuit à surveiller l'arrivée probable du loup sur une parcelle (laquelle choisir ?) et à tenter de l'abattre.

Cependant, ces mesures ont permis de réduire le nombre d'attaques.



## La pisciculture c'est aussi de l'agriculture

Dans la vallée de Vologne, René Arnould élevait des truites pour son plaisir. En 2007, son fils, Frédéric Arnould, a repris les installations et s'est lancé à mi-temps dans un élevage professionnel. Il travaillait alors à mi-temps dans une boulangerie. Suite à un licenciement économique, il se donne à temps complet dans cette exploitation piscicole. Au pays de Joseph Remy, l'inventeur de la pisciculture, Frédéric offre ainsi aux habitants et aux touristes des truites bressaudes, et même des feuilletés de truite locale !

Il élève trois variétés de truites : la truite fario (la plus bressaude des truites), l'arc-en-ciel, et le saumon de fontaine (qui est bien une variété de truite, comme son nom ne l'indique pas).

Ses 26 bassins de production permettent de séparer les poissons par espèce et par stade de développement : les alevins, les truitelles et les « portions », prêtes à être consommées. L'eau de ses bassins provient de la Moselotte et y retourne. Après la fécondation artificielle à l'intérieur du bâtiment fin novembre, les alevins naissent en avril, et sont placés dans un bassin. Tous les six mois, ils en changeront.

Comme pour l'élevage, les conditions de montagne sont plus compliquées qu'en plaine : avec la rigueur des hivers, il faut trois ans pour obtenir une truite à maturité, alors que 12 à 18 mois suffisent en Bretagne. C'est le prix de l'authenticité d'une pure truite de montagne !

Frédéric Arnould vend directement ses truites, « du producteur au consommateur » vidées au moment de la vente, ou dans certains commerces, ou sous forme de feuilletés préparés le jour J (donc à commander au plus tard la veille).



## Jeu concours

Avant qu'il ne soit le CCS Camille Claudel, ce bâtiment de la rue Mougel-Bey avait un rapport avec l'agriculture. Quel était son nom exact ?

Gagnez un munster de la ferme du Saichy en répondant à la question en message privé sur la page Facebook de la ville de La Bresse !

*Crédit photo du dossier :  
Bruno Lecomte, GAEC Entre les Gouttes,  
Ferme du Saichy, Michel Laurent et M. Perrin*

Les **Briconautes**

Meubles de montagne  
Décoration - Outillage

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : [brico8@free.fr](mailto:brico8@free.fr)  
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

**FNAIM** la Centrale Foncière  
VENDRE • ACHETER • LOUER

L'immobilier des Hautes Vosges



*Spécialiste  
de la résidence  
secondaire  
depuis 1988 !  
Tél :  
03.29.25.67.25  
Mail :  
[contact@acentralefonciere.com](mailto:contact@acentralefonciere.com)*

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

Comme vous avez pu le lire dans l'édito du maire, ainsi que dans les extraits du conseil municipal, l'organisation des rythmes scolaires nous a demandé beaucoup d'énergie cette année.

Après une demande de dérogation acceptée en avril, les services de l'Education Nationale et du Conseil Régional n'ont pas voulu modifier l'organisation scolaire à La Bresse. Après bien des échanges avec les différents services départementaux -Education Nationale et Conseil Régional-, la décision finale est tombée le 28 août avec un refus d'un passage en 4 jours en septembre 2017.

Dès que possible, nous reprendrons le travail pour la rentrée 2018, après concertation avec les conseils d'écoles, enseignants et parents d'élèves, afin d'organiser cette prochaine rentrée sur un rythme de 4 jours. Le maintien des NAP, cette année encore, permet aux enfants de bénéficier d'une découverte des activités culturelles et sportives, financées par la collectivité et mises en place gratuitement par les équipes des écoles, et les associations. Merci à elles pour leur implication dans la mise en œuvre de ces activités périscolaires.

Travaux d'enfouissement rue Mougel-Bey.

Les travaux réalisés l'année dernière sous la chaussée avaient pour objet la rénovation du réseau ainsi que les branchements d'eau potable. Ceux de cette année, concernant l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) sous trottoir, ce qui est totalement différent. Ces réseaux humides et secs ne pouvaient être réalisés en fouille commune, d'où la nécessité d'actions en deux phases. Les enrobés sur chaussée viennent d'être refaits à neuf par le Conseil Départemental permettant de retrouver un confort de roulement par les usagers.

Incivilités : Aux abords de nos lacs, cet été, comme à Blanchemer, certaines photos montrant des tas d'ordures ont circulé sur les réseaux sociaux faisant ainsi passer une mauvaise image. Il est également regrettable de retrouver des zones complètement envahies de détritus, de mégots, de canettes de bière, après des manifestations festives, ou dans des endroits comme la cour de récréation de la maternelle de l'Ecole Saint-Laurent mitoyenne de la salle des Familles. Nous avons également constaté des dégradations en tout genre dans les refuges.

C'est inacceptable et nous demandons à toute la population, jeunes ou moins jeunes, de respecter l'environnement.

Civisme : La ligue contre le cancer a sollicité la municipalité pour la création d'espaces publics sans tabac. Sous l'impulsion de Mr le Maire, nous avons décidé de répondre favorablement à cette demande, en créant ces espaces aux abords des écoles et zones de jeux pour enfants.

La deuxième édition du Vosges festival rallye s'est achevée le dernier week-end d'août. Cette manifestation a progressé dans son organisation, mais même si tout n'était pas encore parfait, les élus et les forces vives s'accordent à dire que c'est un événement porteur qui rassemble de nombreux spectateurs et qu'il faut le maintenir. Il faudra néanmoins retravailler avec l'organisateur sur l'amélioration du format de course et de la partie logistique. Merci aux bénévoles bressauds pour leur implication dans la préparation de l'épreuve.

La Bresse, à la télévision. Les principaux acteurs touristiques de notre ville se mènent pour faire venir les médias et plus particulièrement la « télé » afin de faire connaître la Bresse. En 2017, les grandes chaînes ont diffusé un nombre important de reportages culturels, touristiques et événementiels. En 2018, « Gulli », la chaîne pour enfants, a prévu une émission qui sera diffusée 150 fois au printemps. La chaîne « Equipe 21 » couvrira les finales de coupes du monde de VTT.

Le développement touristique de notre ville est primordial. La communication par le monde de la télévision est un axe qu'il faut cultiver et amplifier, pour inciter plus de visiteurs à découvrir notre ville.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

**Situation financière difficile de notre EHPAD, NON, elle n'est pas la conséquence des investissements réalisés en 2013 comme nous avons pu le lire dans le Vosges Matin du 9 août 2017.**

A la lecture de la presse locale d'août, nous constatons une nouvelle fois que certaines explications sont erronées.

NON, le déficit constaté en 2015 n'est pas dû à l'investissement réalisé en 2013, pour le bâtiment qui rappelons le, a été conçu principalement pour intégrer 2 unités de vie protégées.

Le montage budgétaire prévoyait un transfert des résidents dès septembre 2014, il n'a été finalisé qu'en mai 2015 car il a fallu attendre la rénovation complète de l'ancien bâtiment de la Clairie, contrairement au schéma initial prévu par la précédente municipalité, qui pour ne pas grever le budget et faire des travaux sans subventions avait décidé de le faire progressivement. LES CONSEQUENCES, un surcoût en personnel soignant plus important sur une période allongée de 8 mois et non réajusté quand les résidents du bâtiment « L'Accueil » ont intégré leurs nouvelles chambres à La Clairie et donc une aggravation des charges de la structure.

L'analyse, par le directeur actuel, du budget de l'EHPAD le souligne, la 1ère dérive est celle des charges de personnel, aggravée de surcroît par un très fort taux d'absentéisme.

Avec au final, une situation financière de l'EHPAD en dégradation dès la fin 2014, et qui se solde en 2015 par un déficit de 445 000 euros.

Concernant l'EHPAD de La Bresse, l'explication n'est-elle pas plus simple.

L'analyse et les suivis budgétaires ont-ils été suffisamment poussés?

Avec cette réflexion ; la responsabilité d'une structure publique ou de toute autre entité n'exige-t-elle pas au démarrage de nouveaux dossiers, de nouvelles organisations de déployer attention et vigilance afin de réajuster le tir si cela l'exige?

A La Bresse, l'EHAD est géré par le Centre Communal d'Action dont l'ordonnateur en est le maire. Le directeur est chargé de gérer l'établissement et c'est le maire qui décide ou donne délégation à son adjointe vice-présidente.

RAPPELONS également, que les tarifs appliqués avant ces investissements étaient déjà inférieurs à ceux pratiqués dans les autres structures pour LA SIMPLE et NOBLE RAISON, qu'il y a près de 45 ans, les époux FREUND ont fait don, à des fins sociales, du bâtiment « L'Accueil », réduisant ainsi les coûts restants à la charge des résidents. Le prix de journée n'ayant pas à intégrer frais de construction, d'amortissement...

Le compte administratif 2016 annonce +15 000 euros. Celui de 2017 se profile également en positif (autour de 180 000 euros), MAIS la reprise du déficit de 2015 doit y être intégrée. Elle le sera sur 3 ans.

Sachant que la priorité est le bien être des résidents, l'équilibre entre économies et moyens de la structure notamment en personnel, sera difficile à réaliser et les prochains budgets délicats à monter.

**Collège publique de La Bresse, dernière rentrée ?**

Opposés dès la 1ère heure à la décision prise par le conseil départemental en 2016, nous avons proposé à Mr le Maire lors de la séance de conseil de juin, d'interpeller le nouveau ministre sur ce dossier, aujourd'hui et à notre connaissance, sans réponse. Au vu des évolutions données par le nouveau gouvernement en matière d'éducation et plus précisément pour les collèges: classes internationales, retour des langues mortes, alors que les travaux nécessaires à l'accueil de nouveaux élèves ne sont pas encore engagés, que subsiste la problématique transport (Cf Mr Mathieu au conseil de juillet), le dossier ne doit être refermé, le collège peut encore exister.

NB: Cet article a été déposé le 7 septembre pour publication début octobre.

Les élus du groupe minoritaire

## Droit de réponse

Dans le dernier numéro du journal municipal, La Bresse Infos de septembre, il est fait mention dans l'article du groupe majoritaire du recours que j'ai déposé et gagné. A ma grande stupéfaction, la majorité essaie comme à son habitude de tordre la vérité et voudrait faire croire que ce recours déposé pour défendre les intérêts des résidents irait en fait à l'encontre de ces mêmes intérêts ! Un comble de malhonnêteté intellectuelle qui me conduit une fois encore à réagir très fermement. Il est en effet fort de café de se voir accuser, et recevoir des leçons par ceux-là mêmes qui rappellent, de 2014 à 2016 ont laissé creuser un déficit de plus de 800 000€ et laissé pourrir la situation financière à l'EHPAD, sous la houlette du précédent directeur. Mesdames et Messieurs de la municipalité les faits sont têtus et tant votre incompétence que vos graves erreurs de gestion ne peuvent être effacées ni oubliées : vous êtes responsables. Et tenter par des manoeuvres dilatoires de faire porter le chapeau à ceux qui se sont battus contre des augmentations inacceptables ne masquera pas vos fautes et ne vous fait pas honneur ! Oui les faits sont têtus et je veux les rappeler : Deux ans après le dépôt de mon recours contre le Président du C D des Vosges, suite à l'augmentation exorbitante de la tarification pour l'année 2015, le Tribunal a rendu sa décision début août en condamnant le Département sur le fond, je dis bien, sur le fond, contrairement à ce qui est écrit dans l'article qui ne fait que reprendre les propos infondés de la vice-présidente du département ....

En effet au plan juridique, ce jugement s'appuie entre autre sur l'article L 314-7 du code de l'action sociale, et il s'agit bien là du fond du recours déposé. Ce recours ne portait pas sur une « éventuelle mauvaise gestion » - bien qu'elle soit avérée - comme voudrait le faire croire notre majorité municipale, tentant par là de tromper les lecteurs ! Le département a commis en la circonstance un abus de pouvoir sur le fond et c'est bien pour cela que le tribunal l'a condamné. Le groupe majoritaire écrit également : « malgré ce que certains peuvent divulguer, cela ne remet pas en cause la bonne gestion de l'établissement », pardon, mais au vu de la situation financière actuelle de l'EHPAD, résultat d'une incurie de la majorité municipale qui a duré deux ans et dont la conséquence est un déficit cumulé de plus de 800 000€, parler de bonne gestion relève de la plus grande cocasserie. Mais ils ne s'arrêtent pas là, évoquant les 50 000€ qui devront être reversés aux résidents, on peut lire : « Cela aura pour conséquence de creuser encore un peu plus le déficit de fonctionnement de l'année concernée et pèsera encore plus sur les années qui suivent...»??? Cette fois j'ai tout entendu ! Que ceux-là mêmes dont la responsabilité est patente tente de se défaire sur moi, relève de la provocation. Ils devraient au contraire, aujourd'hui avec moi et l'association, s'attacher à contraindre le Département à financer les 50 000 euros indûment extorqués aux résidents.

Quant à la subvention de 300 000 euros que la municipalité a décidé d'attribuer à l'EHPAD suite à notre action, pour combler une partie du déficit, nul n'ignore qu'elle ne suffira pas. Le dernier rapport de la Cour des comptes établit que la commune de La Bresse dispose de réserves financières, sorte de « bas de laine » incompatible avec la saine gestion d'une commune qui n'a absolument pas vocation à thésauriser. En tout état de cause, la preuve est apportée par la Cdc que la commune dispose des moyens pour sortir l'EHPAD de l'impasse financière dans laquelle cette majorité l'a plongée et ceci, sans mettre à contribution les résidents ni augmenter les impôts.

Annie Aucante

## Communiqué du département au sujet de l'EHPAD

Depuis plus de 20 ans, le département des Vosges intervient sans obligation légale dans la modernisation des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ainsi en 2017, ce sont 8 300 000 € qui ont été inscrits au budget primitif 2017 pour rénover des EHPAD. Pour celui de La Bresse, le Département des Vosges a versé une subvention de 2 974 745 €.

Ce qui permet de diminuer le prix de journée à la charge des résidents ! Ainsi, à La Bresse, le tarif est de 48,86 euros par jour soit le moins cher du Département et l'un des moins chers du Grand Est. Le tarif journalier moyen dans les Vosges est de 54 euros.

Ces travaux sont décidés par le Conseil d'administration de l'établissement et non par le Conseil Départemental. Ils ont pour objectif : d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées et handicapées, de répondre aux normes techniques et de sécurité, d'offrir un outil de travail fonctionnel aux personnels et d'assurer une prise en charge des personnes désorientées.

À la suite de la plainte d'une résidente concernant la tarification de cet établissement, le Conseil départemental doit prendre un nouvel arrêté fixant les prix de journée d'hébergement de l'EHPAD de La Bresse pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 décembre 2015.

En effet, le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Nancy estime que le Département aurait dû accepter ou refuser le budget prévisionnel présenté par l'EHPAD de La Bresse mais ne pouvait pas l'amender.

Le souhait du Conseil départemental était de lisser la hausse des tarifs engendrée par les travaux de restructuration de l'établissement bressaud afin de ne pas entraîner une augmentation conséquente du prix de journée sur les années suivantes.

Ainsi en février 2015, le tarif journalier de l'EHPAD de La Bresse a augmenté de 2,50 € par jour à la suite de la restructuration de l'établissement au lieu des 10,50 euros par jour sans l'aide départementale.

# OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme est ouvert  
du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
(fermé le jeudi matin et dimanche)

Tél. : 03 29 25 41 29  
[www.labresse.net](http://www.labresse.net)

## On ne chôme pas à l'Office de Tourisme !

L'été 2017 fut un très bon cru en termes de fréquentation à l'accueil de l'Office de Tourisme avec une augmentation de 25 % de la clientèle touristique. Près de 12 500 personnes ont pu bénéficier de l'expertise de nos conseillères en séjour. La clientèle principale reste une clientèle familiale qui profite des activités de loisirs et de plein air (balades thématiques et ludiques).

Au niveau de la centrale de réservation de l'Office de Tourisme, les taux de réservation sont stables par rapport à l'année 2016 avec un taux de remplissage moyen sur l'été de 72 %.

Notre site internet [www.labresse.net](http://www.labresse.net) a été consulté plus de 110 000 fois sur les 2 mois d'été (progression de 7 % par rapport à l'été 2016). Dans le top 3 des recherches, on retrouve l'agenda, le complexe piscine et les activités été en famille.

## La chaîne Gulli en tournage à La Bresse pour l'émission « Dans ma télécabine »

L'animateur Joan de l'émission « Dans ma télécabine » et son équipe sont venus tourner trois émissions à La Bresse (au Bikepark, chez Bol d'Air et chez Wido Gliss) pour la chaîne Gulli. Ils ont été accompagnés par l'Office de Tourisme qui s'est chargé de la coordination des équipes.

Chaque émission consiste à opposer 2 familles (le papa ou la maman et leur enfant) qui s'affrontent, en toute convivialité, sur une épreuve sportive. Les participants sont repartis chargés de cadeaux offerts par les partenaires de l'Office de Tourisme.

L'OT remercie J2 Production d'avoir choisi La Bresse pour le tournage, et Labellemontagne, Bol d'Air, Widoogliss, la Confiserie Bressaude, le magasin Sport Passion, la Mairie de La Bresse et le SIVU Tourisme Hautes-Vosges pour leur participation et leurs dotations.

L'émission passera sur la chaîne Gulli pendant un an à partir d'avril 2018 à raison de 150 diffusions, une très belle promotion pour La Bresse et les Hautes-Vosges.



Notre réseau ?  
**SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !**

**250 MAGASINS**  
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

**COMMANDE EN LIGNE**  
+ RETRAIT EN MAGASIN  
[www.gitem.fr/magasins/](http://www.gitem.fr/magasins/)

**SERVICE APRÈS VENTE**  
POSE D'ANTENNES  
CANAL +

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE  
03.29.25.67.67 - [gitem.labresse@orange.fr](mailto:gitem.labresse@orange.fr)

**Gitem** LA SOLUTION TELLÉMENT PROCHE DE VOUS >>> **Gitem**

Offres spécifiques NOËL : Robots chauffants, MOULINEX COMPANION, MAGIMIX COOK EXPERT  
Nouvelle gamme téléviseurs 4K Ultra HD : SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS ... Objets connectés  
Nouveau : vente de matériel reconditionné et garanti

**KARAM'ELLE**  
Prêt à porter toutes tailles

**COLLECTION  
AUTOMME**

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

## La Semaine du Goût à La Bresse du 9 au 15 octobre

LA SEMAINE DU GOÛT 2017

À l'occasion de l'édition 2017 de la Semaine du Goût qui se déroulera du 9 au 15 octobre, l'Office de Tourisme de La Bresse souhaite promouvoir ses restaurateurs, les différents métiers de la bouche et toutes les animations qui peuvent en découler.

Découvrez en avant-première les restaurateurs participants qui vous proposeront un menu du goût sur mesure :

### À la Bresse

- L'Auberge de la Cheminée
- L'Auberge de la Rételère
- L'Authentik
- Le Chalet des Roches
- Les Chatelminés
- Le Couchetat
- Le Diamant
- Le Paquis des Hautes Fées
- La Scierie
- La Table d'Angèle

### À Xonrupt-Longemer

- Le Collet

### À Liézey

- L'Auberge de Liézey

### À Kruth - Frenz (68)

- Les 4 Saisons

D'autres partenaires se joignent à cet événement festif en proposant des animations, visites ou découvertes : la Confiserie Bressaude en proposant un jeu sur la découverte des différents arômes de bonbons, le photographe Marc Fulgoni avec une exposition de photos, la Maison des Loisirs et de La Culture en proposant le dimanche 15 octobre à 17h la diffusion du film « Les Délices de Tokyo ».

La brochure avec les menus des restaurateurs et les différentes animations autour du goût sera disponible à l'Office de Tourisme début octobre et en téléchargement sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20  
Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [piscine@labresse.fr](mailto:piscine@labresse.fr)

### Horaires du dimanche 1<sup>er</sup> au vendredi 20 octobre 2017

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30
jours fériés	9 h à 12 h 30		De 9 h et 9 h 30

### Horaires du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017 (vacances de Toussaint)

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h		De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi dont le 1 <sup>er</sup> novembre	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

**Attention : groupes uniquement sur réservation.  
Fermé pour vidange  
du lundi 6 au vendredi 24 novembre inclus.**

**ALESSIO**  
**MENUISERIE**

MENUISERIE TRADITIONNELLE,  
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces  
88250 La Bresse

03.29.22.37.28

[alessio.menuiserie@orange.fr](mailto:alessio.menuiserie@orange.fr)

La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi  
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - [www.bresse-hoteldepostalaposte.com](http://www.bresse-hoteldepostalaposte.com)

# DANS LE RETRO

## La rentrée scolaire

Le maire de La Bresse, Hubert Arnould, accompagné de plusieurs adjoints, a fait sa rentrée scolaire en même temps que les élèves ! Pas question pour lui de réviser les tables de multiplication, mais plutôt de souhaiter une bonne année scolaire aux élèves et enseignants, et de vérifier que tout se passe bien dans les écoles publiques et privées.

Avec son équipe, il a pu constater le bon achèvement des travaux réalisés pendant l'été : la création du préau de l'école maternelle, les travaux de ventilation à l'école primaire du Centre, et différents travaux de peinture et de réfection de plafond.

À noter le changement d'horaires à l'école primaire du Centre. S'il n'a pas été possible de passer à la semaine de 4 jours cette année (ce sera pour l'année 2018-2019), ce qui était pourtant le vœu des parents et de la municipalité, les élèves auront désormais classe au rythme suivant :

- lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30
- mercredi : 8 h 30 - 11 h 10
- vendredi : 8 h 30 - 11 h 50, NAP (activités périscolaires) possibles l'après-midi.



## À l'école publique

L'école publique a ouvert ses portes pour l'année 2017-2018 avec 110 élèves répartis dans 6 classes, soit une moyenne d'à peine 19 élèves par classe.

Selon son directeur, M. Begel, qui fait sa dernière rentrée après 42 années au service de l'école publique, «les nouveaux rythmes scolaires sont les plus adaptés actuellement aux nécessités de la vie de l'école pour la réussite des élèves». Il estime également que «les services municipaux ont agi du mieux possible pour entretenir, réparer diverses choses et installer de nouveaux appareils assainissant l'air de chaque classe».

Bien équipées avec notamment les tablettes numériques achetées l'an dernier, les classes bénéficient de conditions idéales. Comme toujours, l'équipe pédagogique met en place des projets variés : classe de mer, voyages pédagogiques, visites de musées...

Ainsi chaque enfant, «unique et exceptionnel», selon les mots de l'Inspecteur départemental, M. Duprey, «réalisera son parcours de vie afin d'affirmer au mieux son propre talent, grâce à l'école, grâce à son travail». Et surtout, chacun développera ces qualités fondamentales qui fondent le socle de l'école et de la vie en société : l'écoute, la confiance, l'effort et la tolérance.

## À la Tourterelle

Malgré une rentrée pluvieuse, les récréations se passent joyeusement sous le nouveau préau de l'école maternelle La Tourterelle. Les élèves et les maîtresses apprécient cet équipement, tout comme la meilleure insonorisation du couloir et de la bibliothèque



## Associations en fête

Le samedi de la rentrée avait lieu la fête des associations. Malgré une météo très pluvieuse et un repli forcé à la Halle des congrès, plus de 30 associations et sections ont animé cet après-midi festif. Les associations se sont prêtées au jeu des questions de Jean-Pierre Roussel, l'animateur de cette journée, et ont ainsi pu présenter leurs

activités ou faire des démonstrations. Si les animations extérieures (tir, ski roue, moto, vélo, football et orientation) ont assuré leur prestation malgré la faible affluence liée à la pluie, de nombreuses personnes sont tout de même venues, par curiosité, pour adhérer ou s'essayer aux différentes activités.



## Saint-Laurent

### La rentrée à l'école

146 enfants, de la maternelle au CM2, ont retrouvé les chemins de l'école Saint-Laurent en septembre. L'équipe pédagogique, toujours plus dynamique, est heureuse de débiter cette nouvelle année avec de nombreux projets en prévision.

À noter que les CP-CE2 disposent d'une toute nouvelle salle ! Les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires grâce à la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et de leurs conjoints et des entreprises locales. La direction remercie tous ceux qui se sont impliqués, formant ainsi une véritable communauté éducative.



### Une rentrée en musique au collège

Le 5 septembre, le collège Saint-Laurent a suivi la consigne du ministre de l'Éducation nationale : « la rentrée doit être l'occasion d'apporter un message d'optimisme et de bonheur et aussi de mettre l'accent sur l'éducation culturelle et artistique ». Devant l'ensemble des collégiens et des écoliers, Benoît Grocolas, professeur d'éducation musicale, accompagné à la guitare par Nicolas Remy, professeur d'anglais, ont fait chanter à un groupe de 30 choristes trois chants gais et joyeux pour lancer la nouvelle année scolaire : L'oiseau et l'enfant, Non rien n'a changé, Emmène-moi.

Pour rappel, le thème de l'année au Saint-Laurent est : « Tous pareils, tous différents pour réussir et vivre ensemble ».



### Belle fin de saison au Triathlon

Pierre Galbourdin, junior 1, a encore réalisé de belles performances pour la fin de saison du triathlon : en interrégional, il a bouclé le format S de Gray et le contre-la-montre de Dôle en 2<sup>e</sup> position juniors, tout près du champion du monde longues distances de course à pied Cyril Viennot. À Embrun, au Championnat de France des ligues, le dénivelé lui a été favorable puisqu'il y signe un 10<sup>e</sup> temps et qu'il a pu goûter aux joies d'endosser le maillot lorrain, tout en appréciant quelques jours de stage en groupe dans les Alpes du Sud.

*Place à la préparation hivernale...*



### Tombola de la Bressaude Roue Verte

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le club de cyclisme de la Bressaude Roue Verte a organisé une tombola. Les résultats de celle-ci permettent de financer des actions du club et surtout l'école de cyclisme qui regroupe une vingtaine d'enfants tous les mercredis après-midi.



Suite au tirage au sort, 26 gagnants ont reçu un panier garni offert par les entreprises, artisans et producteurs locaux.

Le club remercie l'ensemble des participants et les entreprises suivantes : le Pain au Lard, la Confiserie Bressaude, la Boulangerie Bressaude, le garage Bertrand, Bol d'Air, Tissus Gisèle, le Gourmand'art, ainsi que Pasta Délices (Thiéfosse) et la Brasserie Marie Thérèse (Remiremont).

# DANS LE RETRO

## Départ en retraite à la mairie

Après une carrière de 40 ans dans la fonction publique territoriale, dont 35 ans à la mairie de La Bresse, Guy François a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre.



Au cours de ses années à La Bresse, Guy est intervenu dans de multiples domaines de la gestion communale (gestion du personnel, emploi, logements, affaires scolaires, sports, circulation, fêtes et manifestations, affaires culturelles, impôts locaux). Depuis 2003 au service Ressources Humaines, son poste était exclusivement consacré à la gestion statutaire du personnel : il a assuré le suivi des carrières des 220 agents tous services confondus.

## Le Club Vosgien à Durbuy

Fin août, une délégation du Club Vosgien conduite par son président s'est rendue à Durbuy en Belgique sur l'invitation de Chantal Rossignon, responsable du tourisme de cette ville de Wallonie, qui était venue à La Bresse avec des amis afin de connaître le balisage de nos sentiers. Les Bressauds furent chaleureusement accueillis dans les familles belges et les repas pris en commun dans une ambiance joyeuse et sympathique.

Avec Chantal, ils ont découvert non seulement les sentiers, mais aussi les principaux sites touristiques de la région. Des remarques pertinentes et des conseils permettront aux amis belges d'améliorer le balisage et l'entretien de leurs sentiers. Gageons que de multiples échanges amicaux vont continuer de se nouer entre les deux cités.



## ÉTAT CIVIL Août 2017



### Mariages

- Le 29 juillet, **Lionel Fernand André Germain**, maître de conférences et **Lydia Brusksch**, institutrice, domiciliés à Saarbrücken (Allemagne)
- Le 12 août, **Romain Didier Lallemand**, dessinateur projeteur et **Anais Daval**, infirmière puéricultrice, domiciliés à Charmes
- Le 26 août, **Gérald Maurice**, pâtissier et **Nadine Thomas**, auto-entrepreneuse énergéticienne, domiciliés à La Bresse
- Le 26 août, **Mathieu Claudel**, responsable de magasin, domicilié à Bruxelles (Belgique) et **Claire Jeanne Andrzejczak**, artiste, domiciliée à La Bresse.
- Le 26 août, **Grégory Pierrat**, électricien chauffagiste et **Laurence Perrin**, employée commerciale polyvalente, domiciliés à La Bresse.
- Le 2 septembre, **Cédric Vaxelaire**, plombier chauffagiste et **Coralie Roussel**, chargé de clientèle comptable, domiciliés à La Bresse.

### Décès

- **Marie Thérèse Demange**, âgée de 96 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 3 août à La Bresse, veuve de Pierre Ernest Mougel.
- **Claire Marie Angèle Clément**, âgée de 85 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 7 août à La Bresse, veuve de Georges Noël Claudel.
- **André Maurice Remy**, âgé de 67 ans, domicilié 32a rue de la Clairie, décédé le 4 août à Remiremont.
- **Odile Marie Claire Lemaire**, âgée de 80 ans, domiciliée 32 bis rue Mougel Bey, décédée le 6 août à Remiremont, épouse de Pierre Ernest Houillon.
- **Yvonne Marie Claudel**, âgée de 94 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 16 août à La Bresse, veuve de Eugène Noël Géhin.
- **Cécile Marie Elisabeth Marchal**, âgée de 79 ans, domiciliée 24 rue des Proyes, décédée le 28 août à Gérardmer, épouse de Jean Marie Constant Aubert.
- **Dominique Roger Delozanne**, âgé de 70 ans, domicilié 23 chemin de Bramont, décédé le 28 août à Vandœuvre-lès-Nancy, époux de Monique Madeleine Legendre.
- **Bernadette Marie Henriette Arnould**, âgée de 83 ans, domiciliée 10 rue de la Gasse, décédée le 29 août à La Bresse, épouse de Roger André Fleurette.

# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 <sup>re</sup> Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

## Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

## Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

## Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Du 9 septembre au 12 novembre

Exposition Jeannine Richard calligraphie contemporaine

Maison de La Bresse

Du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h

Samedi et dimanche : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ Du 1<sup>er</sup> octobre au 12 novembre

Exposition de calligraphie japonaise

Maison de La Bresse

Du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h

Samedi et dimanche : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 19 octobre

Conférence à 3 voix « Histoire de l'écriture »

Maison de La Bresse ..... 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 21 octobre

Ubuntu Gospel en concert

Église Saint-Laurent ..... 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



### ■ 22 octobre

Stage d'initiation à la calligraphie chinoise

Maison de La Bresse ..... 14 h 30-17 h 30

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 2 novembre

Atelier de graphothérapie

Maison de La Bresse ..... 16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 2 novembre

Conférence Graphologie et Expertise en écriture

Maison de La Bresse ..... 18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ Du 4 novembre

Théâtre « Home »

Salle des Fêtes ..... samedi : 20 h 30

Infos : René Vincent-Viry

compagniecentscenes@hotmail.fr

www.compagniecentscenes.fr

### ■ 9 novembre

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse ..... 20 h 04

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

MLC - Tél. : 03 29 25 60 09 - www.maisondelabresse.fr

## DIVERS

### ■ 26 octobre

Forum des emplois d'hiver

Halle des Congrès ..... 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service population

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 28 octobre

Bourse aux skis

Collège Saint-Laurent ..... Vente : 14 h-17 h

Infos : Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94

paeli.perrin@orange.fr

### ■ 28 octobre

Bal de la classe 2019

Halle des Congrès ..... à partir de 20 h

Infos : Classe 2019 - Manon Gerard

gerardmanon@orange.fr

## SPORTS

### ■ 14 octobre

Open de blocs Escalade

Halle des Congrès ..... 11 h-23 h

Infos : Laurent Claudel - laurentclaudel395@orange.fr

### ■ Du 9 au 12 novembre

Open des Hautes Vosges de fléchettes

Station La Bresse-Hohneck

..... Tournois à 10 h et à 20 h

Infos : Elisabeth Mercier - Tél. : 06 30 08 74 47



## LOISIRS

### ■ Du 20 au 22 octobre

20<sup>e</sup> Route des Vosges « Les vieux compteurs »

Halle patinoire ..... Vendredi : 16 h-19 h

..... Samedi : 7 h-10 h

..... Dimanche : 7 h-10 h

Infos : Michel Thomas - routesdesvosges@orange.fr

### ■ 29 octobre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine ..... 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36